

## RÈGLEMENT

### « Dessine-moi une histoire Solidaire »

**Article 1 :** La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, au capital initial de 38 112 euros, dont le siège social est situé au 43, Boulevard Volney à Laval (53), inscrite sous le numéro 556 650 208 RCS LAVAL, organise du 5 décembre 2017 au 31 janvier 2018, une opération « Dessine-moi une histoire Solidaire ». Cette opération s'inscrit dans le cadre du Défi Solidaire organisé par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie en lien avec CREAvenir et qui consiste en une collecte de dons sur le thème « l'enfant et le handicap » afin de permettre à des enfants en situation de handicap de recevoir un chien d'assistance, du matériel adapté...

Les dons sont collectés au nom et pour le compte de CREAvenir, Créavenir – Siège social : 43, bd Volney, 53083 Laval Cedex 9 - Association loi 1901 créée le 26.11.1983 et déclarée le 2.12.1983, J.O. NC 463, qui se chargera ensuite de reverser intégralement les fonds aux bénéficiaires de cette opération.

**Article 2 :** Cette opération est ouverte aux enfants âgés entre 2 et 12 ans, l'âge de l'enfant s'appréciant aux dates de l'opération soit entre le 5 décembre 2017 et le 31 janvier 2018, clients ou résidents sur le territoire du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie, sous réserve de l'acceptation de leurs représentants légaux. En cas de litige un justificatif d'identité pourra être demandé.

**Article 3 :** Cette opération peut être réalisée dans les établissements scolaires de maternelle et primaire localisés sur le territoire du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie sur l'initiative du chef d'établissement.

Ce dernier s'engage à informer au préalable les représentants légaux de cette opération.

L'adresse de l'enfant n'est pas obligatoire pour les dessins réalisés dans les établissements scolaires, les dessins seront à remettre en caisse de Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie dans une enveloppe avec les coordonnées de l'établissement scolaire.

**Article 4 :** Les participants sont invités à faire un dessin sur le thème « Dessine-moi une histoire solidaire ».

**Article 5 :** Les dessins doivent être réalisés sur une feuille de format A4 et sur une seule face de la feuille. Le nom, le prénom, l'âge, les coordonnées de l'enfant devront figurer au dos du dessin\*.

Ces informations ne seront pas utilisées à but commercial.

**Article 6 :** Les dessins doivent être déposés en Caisse de Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie entre le 5 décembre 2017 et le 31 janvier 2018.

**Article 7 :** Il ne sera accepté qu'un seul dessin par enfant.

**Article 8 :** La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie s'engage à reverser 1 € pour le Défi Solidaire pour tout dessin déposé en Caisse de Crédit Mutuel MABN et respectant les conditions énumérées ci-dessus. Le comptage se fait sous contrôle d'un huissier. Le présent règlement est déposé en la SCP DECHAINTRE et MONTEBAULT, huissiers de justice associés, 45 Quai Sadi Carnot - 53000 LAVAL.

**Article 9 :** La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie ne retournera aucun dessin.

**Article 10 :** La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie pourra publier les dessins dans la presse et les supports de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie. Les informations sur les participants ne seront pas communiquées.

**Article 11 :** Aucun droit de propriété intellectuelle ne pourra être revendiqué sur ces dessins par des participants à cette opération ou par ses représentants légaux.

**Article 12 :** La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie ne saurait être tenue responsable si, par suite de force majeure, indépendante de sa volonté, l'opération devait être interrompue ou annulée.

**Article 13 :** Le fait de participer à cette opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

**Article 14** : Le règlement de l'opération pourra être transmis à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie 43, bd Volney, 53083 Laval Cedex 9. Il est également disponible dans l'ensemble des caisses de Crédit Mutuel de la Fédération Maine-Anjou, Basse-Normandie.

**Article 15** : Litiges : Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée. La loi applicable au présent contrat est la loi française. Tout différend né à l'occasion de ce concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux juridictions compétentes.

\* **Informatique et libertés** : les informations personnelles recueillies dans le cadre du présent document ou ultérieurement, à l'occasion de la relation bancaire (dont les informations concernant le compte, l'affectation des mouvements de compte, les produits détenus, les médias et moyens de communication, les consommations de loisirs biens et services...) peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé. La banque est tenue au secret professionnel à l'égard des informations confidentielles concernant le client. Toutefois, la banque est autorisée par le client à partager le secret bancaire sur ces données personnelles en vue des mêmes finalités que celles précédemment indiquées au profit des établissements et sociétés membres du groupe auquel appartient la banque, de ses partenaires, de ses sous-traitants et prestataires et des autorités administratives et judiciaires légalement habilitées. Sur ces informations personnelles collectées, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification. En outre, le client peut se prévaloir d'un droit d'opposition, notamment pour l'utilisation des dites informations à des fins de prospection commerciale. Pour exercer l'un de ces droits le client peut écrire au siège social de la banque.

Créavenir – Siège social : 43, bd Volney, 53083 Laval Cedex 9 - Association loi 1901 créée le 26.11.1983 et déclarée le 2.12.1983, J.O. NC 463.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel MABN, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS LAVAL – 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.